

Fiches de données de sécurité

TCA935

INTERLINE 904 PART B

Version No. 9 Date de la révision 11/07/06

1. Identification de la préparation et de la société

Nom du Produit	INTERLINE 904 PART B
Code du produit	TCA935
Usage normal	Voir la fiche technique Réservé à usage professionnel
Mode d'application	Voir la fiche technique
Nom de la Société	International Peinture SA BP 168 12, rue Théodore Maillart BP 1291 76068 Le Havre Cedex France
Téléphone No	+33 (0)2 35 22 13 50
Télécopie	+33 (0)2 35 22 13 52
No de téléphone d'urgence	+33 (0)2 35 22 13 50
No de téléphone d'un organisme officiel	+33 (0)3 20 44 44 44

2. Composition/informations sur les composants

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE - arrêté du 10 octobre 1983, ou avec valeurs limites d'exposition.

Voir chapitre 8 pour les limites.

Noms	EINECS	Gamme de concentration	Symbole	Phrases R
2,4-Diisocyanate de toluylène	247-722-4	0 - < 1	T+	R26, R36/37/38, R40, R42/43, R52/53
Acétate de 1-méthoxy-2-propyl	203-603-9	10 - < 25	Xi	R10, R36
Diphénylmethanediisocyanate (isomers and homologues)	-	25 - < 50	Xn	R20, R36/37/38, R42/43
Prepolymère d'isocyanate	-	25 - < 50	Xn	R42
Xylène	215-535-7	2.5 - < 10	Xn	R10,R20/21,R38
Éthylbenzène	202-849-4	1 - < 2.5	F,Xn	R11, R20

(*) Voir chapitre 16 pour texte complet.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

TCA935

INTERLINE 904 PART B

Version No. 9 Date de la révision 11/07/06

3. Identification des dangers

Inflammable.

Nocif par inhalation.

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Voir chapitre 11 pour autres informations.

4. Premiers secours**Cas général**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

TCA935

INTERLINE 904 PART B

Version No. 9 Date de la révision 11/07/06

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés doivent être requis.

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Éliminer les sources d'ignition, ne pas allumer ou éteindre les lumières ou un équipement électrique non protégé.

En cas d'épandage dans un espace confiné, évacuer l'endroit et vérifier que les niveaux de vapeur de solvants sont inférieurs à la limite inférieure d'explosivité avant d'y repénétrer.

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

TCA935

INTERLINE 904 PART B

Version No. 9 Date de la révision 11/07/06

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Les personnes sujettes à l'asthme, aux allergies ou à des troubles respiratoires chroniques ou récurrents ne devraient pas être mis au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée.

Les vapeurs de solvants contenues dans cette préparation sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Les locaux de stockage, préparation et application doivent être ventilés pour empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dans zone de stockage

Manipuler les emballages prudemment de manière à éviter les chocs et les épanchements.

Il est interdit de fumer et d'utiliser des flammes nues dans les locaux de stockage. Il est recommandé d'utiliser des chariots élévateurs et des équipements électriques protégés.

Prendre toutes précautions pour minimiser l'exposition à l'humidité atmosphérique ou à l'eau : il se formerait du Co^2 qui pourrait provoquer une mise sous pression des emballages fermés. Reouvrir les emballages entamés avec prudence.

Manipulation

Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistelage. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Les locaux de préparation et d'application doivent être dépourvus de toute source d'ignition et posséder un équipement électrique protégé.

La préparation peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements.

Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser des sols en matériau conducteur.

Les traitements tels que le ponçage, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Travaillez dans des locaux bien ventilés. Portez un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si nécessaire.

Stockage

Stocker dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Stocker sur béton ou autre sol imperméable de préférence avec un bac de rétention. Ne pas gerber sur plus de trois hauteurs.

Conserver le récipient bien fermé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Stocker conformément aux réglementations en vigueur.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

TCA935

INTERLINE 904 PART B

Version No. 9 Date de la révision 11/07/06

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle**Mesures d'ordre technique**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Valeurs limites

Les valeurs limites d'exposition suivantes ont été établies par: le Ministère du Travail.

Substance	V.L.E.(15mm)		V.M.E.(8 h/j)		
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
2,4-Diisocyanate de toluylène	0.02	0.16	0.01	0.08	
Acétate de 1-méthoxy-2-propyl	100	550	50	275	*
Xylène	100	442	50	221	*
Éthylbenzène	200	884	100	442	*

* Risque de pénétration percutanée.

Protection individuelle**Protection respiratoire**

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Utiliser un masque respiratoire avec charbon actif et filtre poussière lors de la pulvérisation du produit (comme la combinaison de filtres A2-P2). Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Protection des Yeux

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Protection des mains

Porter des gants de nitrile pendant l'agitation et l'application.

Protection de la peau

Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

TCA935

INTERLINE 904 PART B

Version No. 9 Date de la révision 11/07/06

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique;	Liquide
Point éclair (°C):	38
Viscosité (mm²/s):	445
Masse spécifique	1.181
Densité des vapeurs;	Plus lourdes que l'air;
Limite inférieure d'explosion;	1.1
Solubilité dans l'eau;	Non miscible
R.A.Q à ventiler à 10% d'LEL (m³/l)	52

10. Stabilité et réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote et fumées.

Se tenir à l'écart d'agents oxydants et matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

11. Informations toxicologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Ce produit peut provoquer une irritation aiguë et/ou une sensibilisation de l'appareil respiratoire pouvant entraîner de l'asthme et des difficultés respiratoires.

Les personnes qui ont des antécédents de maladies respiratoires ne devront pas être employées dans des procédés où ces produits sont utilisés.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

TCA935

INTERLINE 904 PART B

Version No. 9 Date de la révision 11/07/06

12. Informations écologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et n'est pas classée dangereuse pour l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

ADR/RID UN 1263 Peinture, 3, III

IMDG	Classe/Div	3	Classe subsidiaire
	Désignation officielle de transport	PAINT	
	UN No	1263	
	EMs	F-E,S-E	
	Groupe d'emballage	III	
	Polluant marin	Non	

ICAO/IATA	Shipping Name	PAINT
	Class	3
	UN No.	1263
	Groupe d'emballage	III



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

TCA935

INTERLINE 904 PART B

Version No. 9 Date de la révision 11/07/06

15. Informations réglementaires

Aux termes de la Directive 88/379/EEC.

Le produit est étiqueté comme suit:

Classe de danger

Nocif

Contient:

2,4-Diisocyanate de toluylène

Diphenylmethanediisocyanate (isomers and homologues)

Prepolymère d'isocyanate

Phrase R

Inflammable.

Nocif par inhalation.

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Phrase S

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Éviter le contact avec la peau.

Porter des gants appropriés.

Pendant le pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Phrase P

Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

TCA935

INTERLINE 904 PART B

Version No. 9 Date de la révision 11/07/06

16. Autres informations

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique I sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de la Directive 91/155/EEC et de l'arrêté du 5 janvier 1993.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 2:

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R26 Très toxique par inhalation.

R36 Irritant pour les yeux.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R52-53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.